

Affaires courantes

vateurs pour lesquels de l'autre côté de la Chambre, on a déchiré des chemises—les conservateurs, eux, parlaient au moins d'une indexation du crédit du remboursement de taxe de l'ancienne TPS. Ces gens n'ont aucune sensibilité, aucune compassion pour les plus démunis et le but de leur proposition n'est pas de les aider, soyez-en certain.

Troisièmement, la proposition du rapport de la majorité libérale du Comité des finances en vue de remplacer la TPS est une charge centralisatrice sans précédent dans les champs de juridiction des provinces. Lorsqu'on parle de négocier avec les provinces une assiette fiscale de biens et de services qui serait la même d'est en ouest au Canada, et d'assujettir cette assiette élargie pour inclure l'alimentation, les médicaments et les soins médicaux à une loi fédérale, cela enlève toute possibilité aux gouvernements provinciaux, en particulier le gouvernement du Québec, qui voudraient moduler les taux de taxation et leur assiette pour tenir compte de leurs objectifs économiques, de leurs priorités en ce qui a trait au développement, à la croissance économique et au soutien aux secteurs qui pourraient être en difficulté.

Je reviens à certaines mesures qui avaient été prises par le passé par le gouvernement du Québec et qui visaient à exempter le secteur du meuble, du vêtement, et en particulier le vêtement pour enfants. Devant la proposition de la majorité libérale, le gouvernement du Québec qui voudrait soutenir ces secteurs pour les aider à reprendre du poil de la bête et pour aider aussi les consommateurs les plus démunis à passer à travers les temps difficiles auxquels nous sommes confrontés serait dans l'impossibilité, comme le gouvernement de toute autre province, de faire une telle modulation, d'aider les plus démunis de la société. Et c'est tout à fait inacceptable.

La quatrième raison qui fait en sorte que le Bloc québécois s'oppose au rapport insidieux, pernicieux de la majorité libérale, c'est le fait que non seulement on échange «quatre trente sous pour une piastre» comme je l'ai mentionné, mais on ajoute une complexité inouïe au système de taxation à la consommation n'incluant non pas uniquement une TPS comme celle qu'on a à l'heure actuelle, mais aussi une taxe sur les opérations commerciales pour les petites entreprises.

Le Bloc québécois estime que cette nouvelle taxe sur les opérations commerciales, la TOC ou la BBT en anglais, constituera un véritable cauchemar à administrer pour les entreprises. Je laisserai le soin à mon collègue du Témiscamingue qui a une formation en administration des affaires de vous expliquer cette complexité. C'est le résultat de ce deuxième niveau de taxation introduit dans la proposition libérale.

On dit que les libéraux en partant disaient qu'ils voulaient abolir la TPS et la remplacer par un système plus facile. Ils viennent de compliquer davantage le système de taxation à la consommation en introduisant ce deuxième système de taxation qu'on appelle la taxe sur les opérations commerciales.

La cinquième raison fondamentale pour laquelle nous nous opposons de façon virulente à cette proposition, ce maquillage systématique de la TPS actuelle, c'est le fait qu'on a le nez collé sur l'arbre et qu'on oublie la forêt. Depuis le tout début des audiences du Comité permanent des finances sur la TPS, le Bloc

québécois soulève la nécessité de réviser l'ensemble de la fiscalité canadienne. On nous a dit et la semaine dernière, le premier ministre et le ministre des Finances disaient que par le passé, nous avons essayé d'effectuer une telle révision et que cela s'est avéré un échec.

Mais par le passé, le Canada n'était pas confronté aux difficultés considérables qu'il rencontre à l'heure actuelle. Il n'avait pas 511 milliards de dette, il n'avait pas un déficit record non plus. Je vous dirais qu'il s'agit du deuxième record des libéraux parce que dans la première administration libérale, on a aussi établi un record au niveau du déficit annuel de l'administration fédérale. Ce record était imputable au ministre des Finances d'alors qui est l'actuel premier ministre.

Je vous dirais que l'on vient de tenter sans réussir de modifier l'actuelle TPS, de l'éliminer et de la remplacer par un système plus simple.

• (1610)

Non seulement on n'a pas réussi, mais on a rendu les choses encore plus difficiles, non seulement pour les petites et moyennes entreprises, mais aussi pour les consommateurs qui ne se retrouveront pas dans ce système.

Déjà, en étant publié, le rapport a pris la direction des tablettes, sinon des poubelles. Même le premier ministre disait hier qu'il ne se sentait pas lié par ce rapport. Il disait même qu'il conservait ses distances face à ce rapport, et je le comprends. Plusieurs premiers ministres de provinces démographiquement importantes se sont prononcés contre cette proposition libérale.

Si vous me permettez, monsieur le Président, j'aimerais énoncer la proposition du Bloc québécois. Le Bloc québécois a proposé une voie viable, une voie d'avenir et qui ne nous condamnera pas, justement, à négocier pendant deux ans avec les provinces pour constater un échec, comme les conservateurs, avant les libéraux, ont pu le faire. On ne peut pas harmoniser, de la façon dont on le présente, avec une salve centralisatrice sans précédent, un système de taxe à la consommation. Alors, la proposition du Bloc québécois est, premièrement, d'abolir la TPS, donc de respecter la promesse du premier ministre, et de remettre ce champ de taxation aux provinces, avec un ajustement des dépenses fédérales, bien entendu.

Monsieur le Président, je vous remercie et j'attends impatiemment les questions.

[Traduction]

M. Barry Campbell (St. Paul's): Monsieur le Président, j'ai une très brève observation à faire.

Je suppose que le député d'en face n'aime pas beaucoup le rapport. C'est dommage, car il a consacré énormément de temps et d'effort à écouter les Canadiens de toutes les régions du pays exprimer leur opinion à propos de la TPS actuelle et recommander des solutions de rechange.

Toutes ces opinions se trouvent exprimées et reflétées dans le rapport. Il est dommage que le député et l'opposition officielle n'aient pas eu le courage d'exposer par écrit des solutions de remplacement. Les députés réformistes au moins ont eu le courage d'exposer par écrit leurs points d'accord et de désaccord.